



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 24 décembre 2021 par la Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2020 portant sur des mesures d'urgence en matière de formation à la conduite', portant le numéro 70.799/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 25 janvier 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.